

AR Prefecture

063-216303537-20240529-2024_05_19-DE
Reçu le 31/05/2024

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 10
- votants 10
- absents 0
- exclus 0

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 29 Mai à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 22 Mai 2024
Date d'affichage : 22 Mai 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 19 - 2024

Travaux PAB 2024 – choix d'une entreprise

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet de réhabilitation des trottoirs du secteur du Monument aux Morts et la RD 999 dans la traversée du bourg, de la place de la Rodade à l'intersection avec la rue de la Butte a fait l'objet d'un appel d'offres le 23/04/2024. La remise des offres devait avoir lieu le 24/05/2024 à 12h00 au plus tard. L'estimatif des travaux a été effectué par M. Bernard BARRAND de la société SECAE, 63500 ISSOIRE et s'élève à 107 570.00 € HT.

Nombre de plis reçus : trois Entreprises ont remis une offre dans les délais

N° d'ordre	Entreprise	Montant total de l'offre (€ HT)	Délai (mois)
1	CHEVALIER	64 300,00	1
2	EUROVIA	72 452,00	2
3	COLAS	67 255,00	2

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide de valider la proposition de la commission d'appel d'offres, réunie le 29 Mai 2024 à 19 h 00, et attribue le marché à l'entreprise CHEVALIER, La Grande Ile, 43100 BRIOUDE. Montant des travaux : 64 300.00 HT soit 77 160.00 TTC
- approuve le plan de financement présenté ci-dessous et autorise Madame le Maire à porter le projet et à accomplir toutes les formalités y afférent

AR Prefecture

063-216303537-20240529-2024_05_19-DE
Reçu le 31/05/2024

Financement		Montant euros HT
Montant des travaux		64 300.00 €
Subvention DETR	20 %	12 860.00 €
Subvention du département : FIC	40 %	25 720.00 €
Subvention de la région	20 %	12 860.00 €
Reste à charge de la commune		25 720.00 € TTC

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 31 Mai 2024
et publication ou notification du 31 Mai 2024

